

Le logement pour les Seniors

Cette problématique du logement des seniors implique de nombreux secteurs.

La Ministre Alda GREOLI en est bien consciente. En commission, elle a informé les députés qu'un groupe de travail de l'AViQ allait bientôt se pencher sur des solutions à mettre en œuvre en la matière.

La Députée régionale, Madame Marie-Françoise NICAISE, lui a demandé si ce groupe était déjà en place et si le secteur associatif et les acteurs de terrain étaient impliqués dans ce groupe de travail.

La Ministre a répondu en disant que le comité de direction de l'AViQ avait étendu sa *plateforme LOGEMENT* aux structures qui relèvent de la Direction de la Santé Mentale.

Le groupe est donc composé, outre la direction de la Santé mentale, des secteurs Aînés, Handicap, de l'administration du logement (DGO4) et de représentants du monde associatif (Senoah, Habitat et Participation,... ndlr).

L'objectif de la plateforme est ainsi d'aborder la thématique du logement de **manière transversale**.

Dans ce cadre elle a contribué au dernier numéro des « Echos du logement » n° 121 (http://spw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/echos/views/documents/FlippingBook/Echos_121/index.html).

La Ministre a rappelé que le contrat de gestion de l'AViQ avait prévu, dans ses objectifs de « permettre aux personnes de choisir le logement le plus adapté à leur projet de vie et à leurs besoins ». Ce qui signifie que la réflexion et les actions devront viser non seulement le logement mais aussi l'encadrement qui peut aller de « léger à important ».

La réflexion devra ainsi porter sur des solutions de logement/hébergement qui soient à la fois durables, abordables, de qualité et respectueuses des législations en vigueur.

Lien vers cette question parlementaire sur le site du parlement de la Wallonie :

https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=interp-questions-voir&type=28&id_doc=82545
